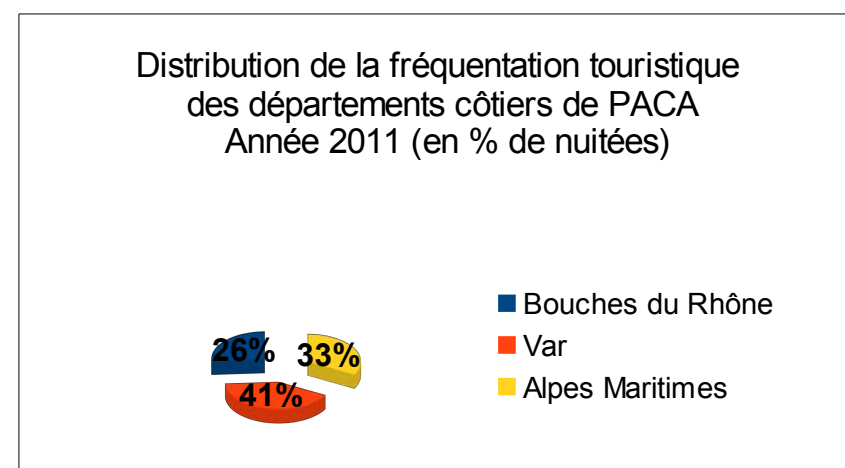
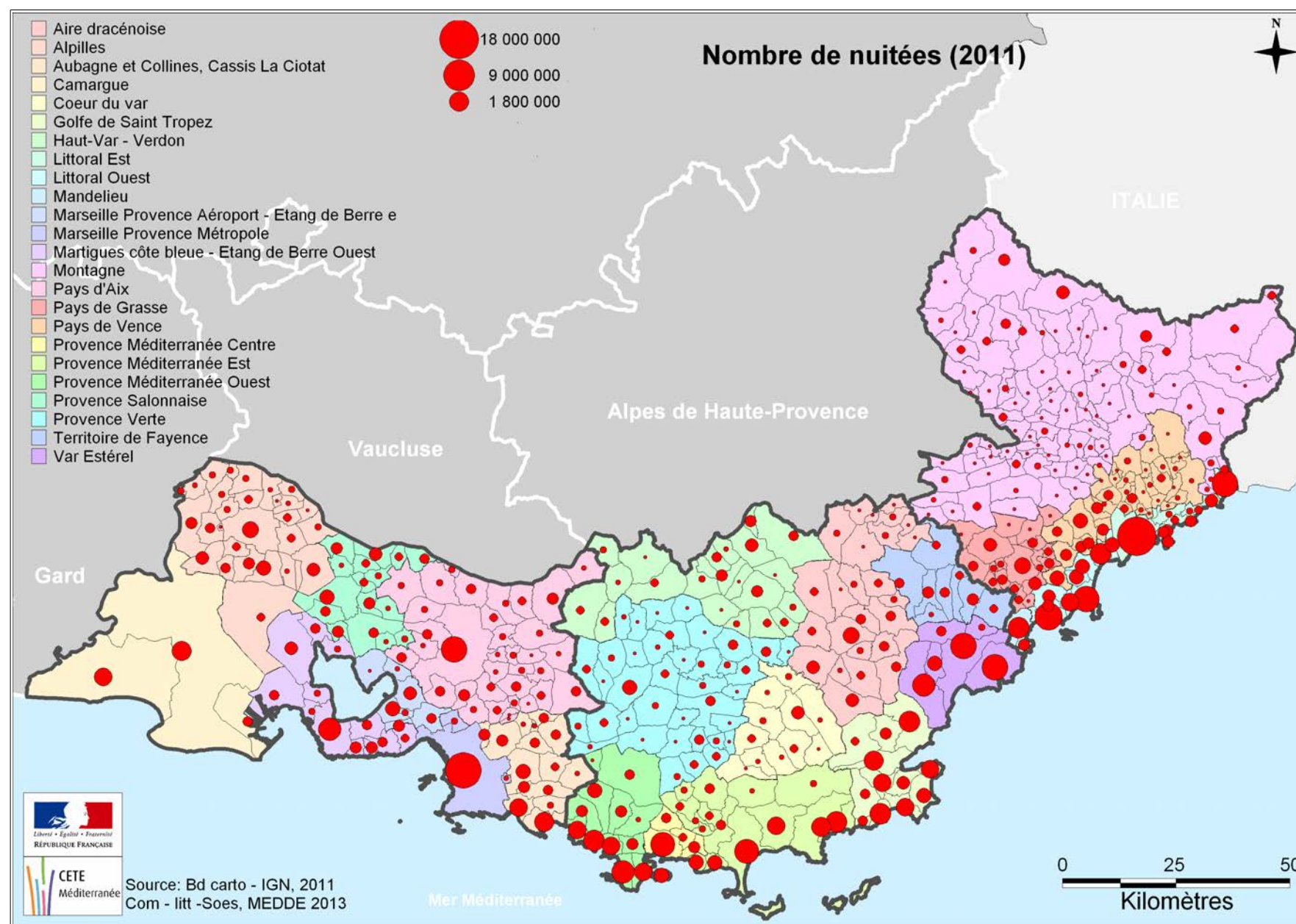
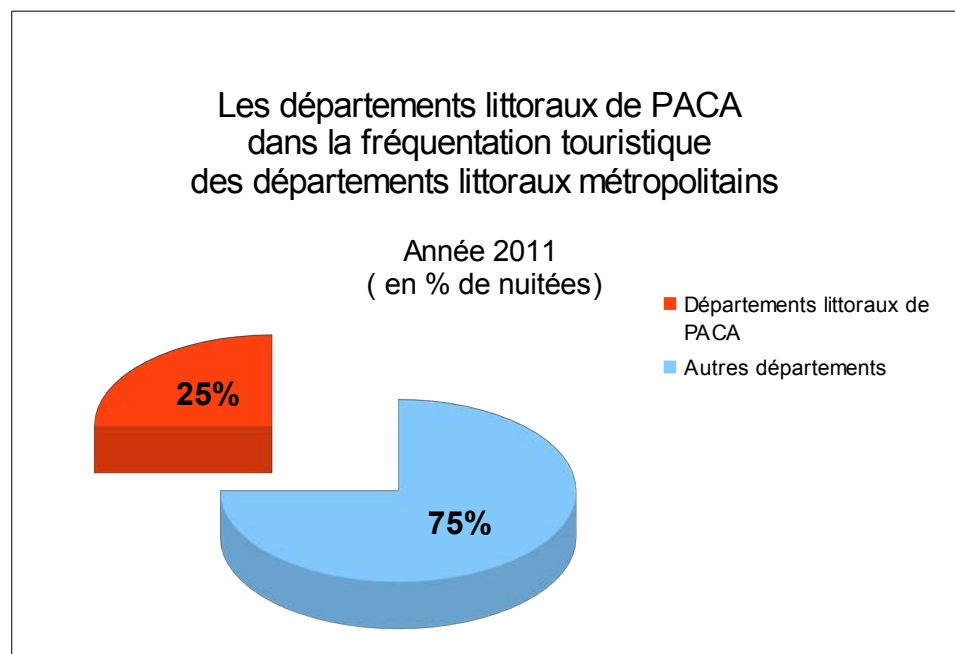
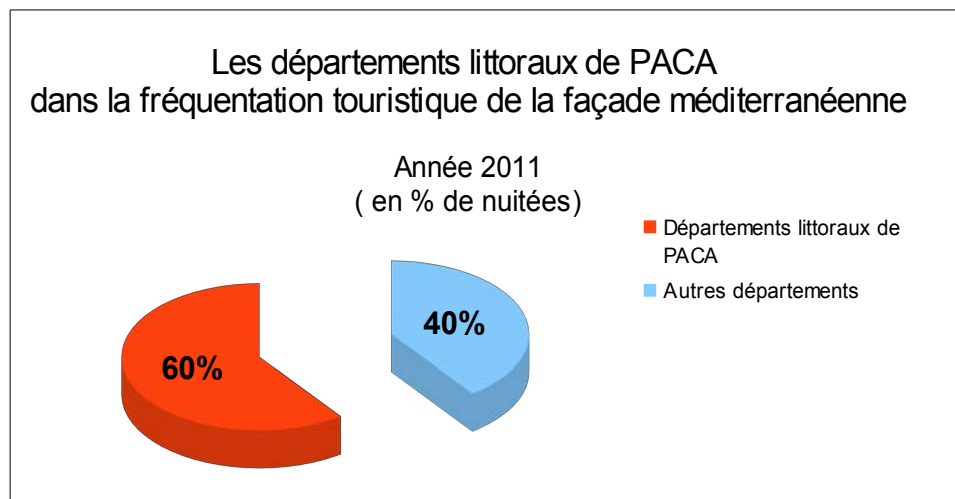


Des espaces privilégiés de peuplement touristique

60% des nuitées de la façade méditerranéenne

Avec 165 millions de nuitées, les trois départements littoraux capitalisent en 2011, 60 % de celles de la façade méditerranéenne et le quart de celles des départements littoraux métropolitains.

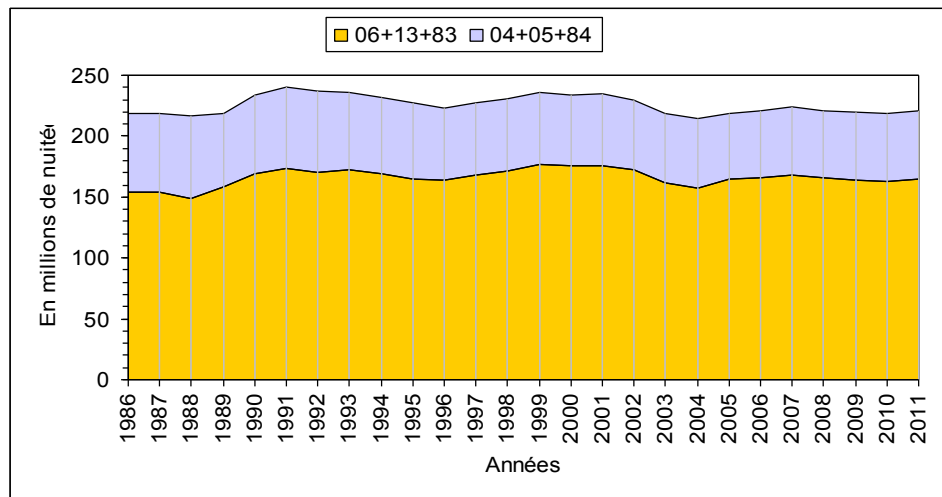


75% des nuitées de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

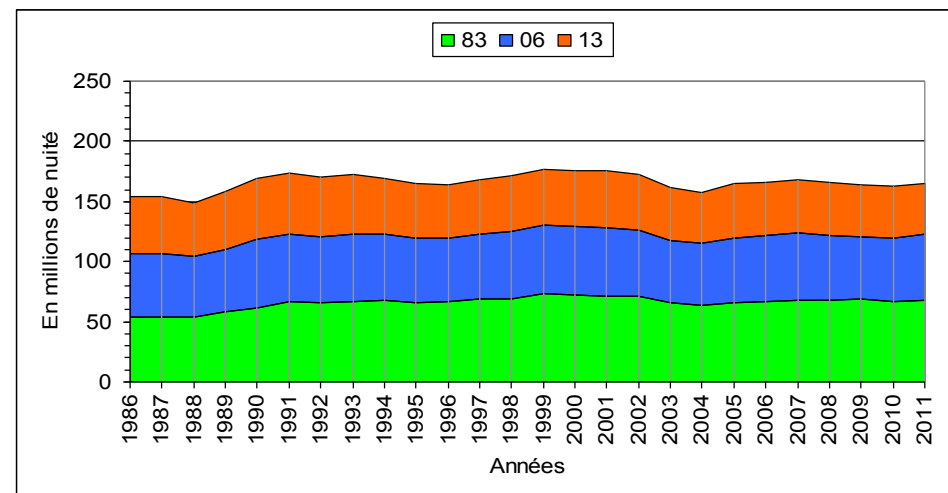
Le Var en regroupe en 2011 quelques 68 000 000, soit 41%, confirmant son positionnement régional de premier département d'accueil en termes de nuitées, suivi des Alpes-Maritimes avec 54 900 000 nuitées, soit 33 %, puis des Bouches-du-Rhône dont le volume annuel de nuitées s'étage à hauteur de 42 150 000 la même année, soit 26%.

Un volume de nuitées stable sur longue période

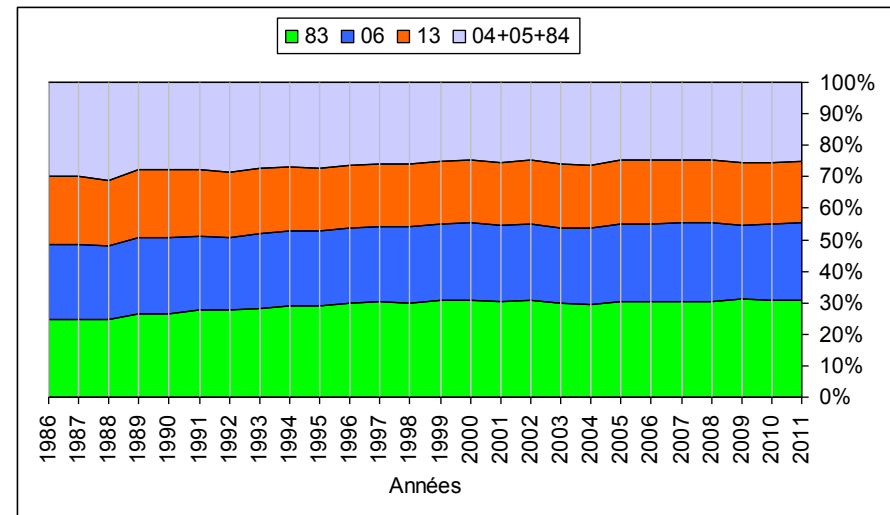
Après une nette progression au cours des années 1980, le volume de nuitées des trois départements littoraux connaît une relative stabilisation jusqu'en 2011 passant de 163 millions en 1996 à 166 en 2006 pour 165 en 2011, ne dépassant jamais 174 millions entre 1986 et 2011, valeur observée pour la seule année 1991.



La fréquentation touristique des départements littoraux de PACA, 1986-2011 (en nuitées)



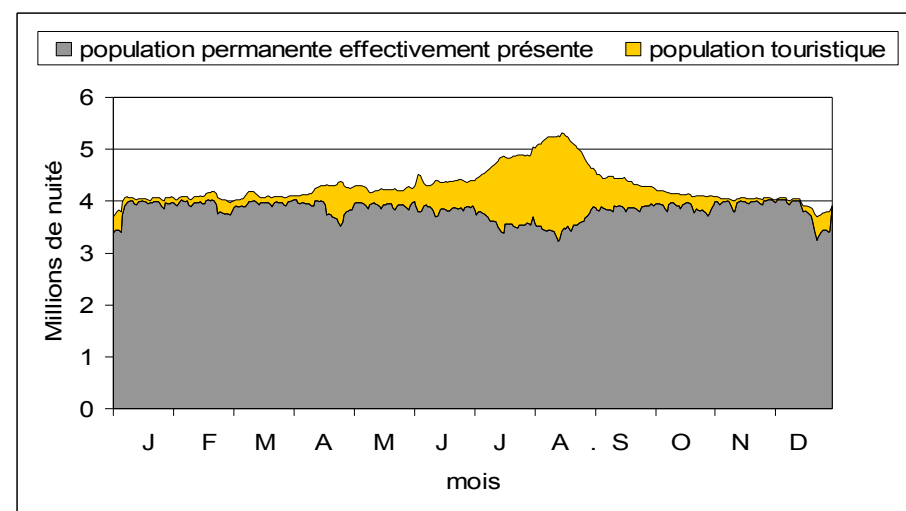
Sur les trente dernières années, le poids relatif des départements côtiers dans le volume régional de nuitées s'est sensiblement affirmé, passant de 70 à 75%, une progression essentiellement imputable à celle du département du Var. Ce dernier capitalise en 2011, 31% des nuitées pour 24% aux Alpes-Maritimes et 20% aux Bouches-du-Rhône. Les mêmes départements rassemblaient respectivement en 1987, 24,4%, 24,1 et 21,6% des nuitées tous motifs de séjours confondus.



Poids des départements littoraux dans la fréquentation touristique régionale 1990-2011 (en % de nuitées)

L'équivalent d'une population permanente de 450 000 habitants chaque jour de l'année

Chaque jour de l'année, ce sont à minima 450 000 équivalents habitants permanents qui séjournent dans les départements littoraux de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Une valeur journalière qui atteint 2 050 000 personnes à la pointe estivale pour les seuls touristes en séjour. Ces valeurs sont à rapprocher des 4,092 millions d'habitants permanents des mêmes départements littoraux en 2012 et plus encore de la population « permanente effectivement présente » qui fluctue tout au long de l'année (compte tenue de l'émission de séjours touristiques par les dits départements).

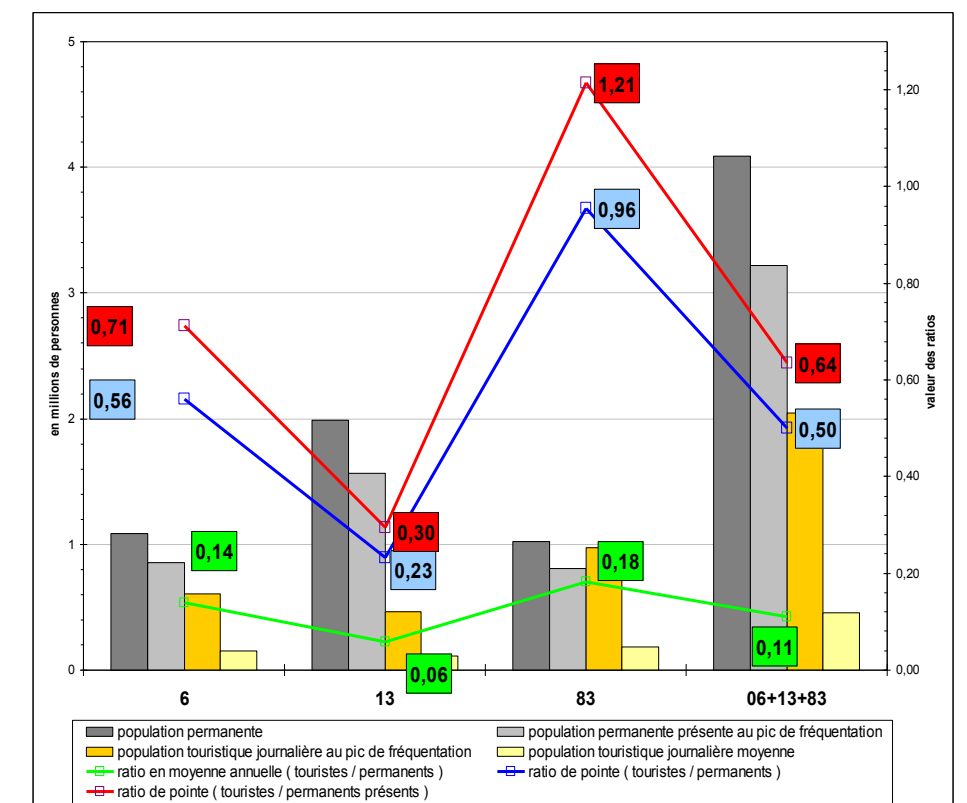


Population permanente effectivement présente et population touristique au cours de l'année 2011 dans les 3 départements littoraux

0,64 touristes en séjour pour 1 habitant permanent au plus fort de la pointe

En moyenne journalière annuelle, on compte, sur l'ensemble des trois départements littoraux, 0,11 touriste en séjour pour 1 habitant permanent. Au plus fort de la pointe estivale, il s'agit de 0,64 touriste pour 1 habitant permanent présent.

Si le Var compte 1,2 touriste pour 1 habitant permanent au pic de fréquentation touristique, ce ratio n'est que de 0,3 pour les Bouches-du-Rhône et 0,7 pour les Alpes-Maritimes. En jour moyen, les différences de fréquentation entre Var (0,18) et Alpes-Maritimes (0,14) sont moins sensibles.

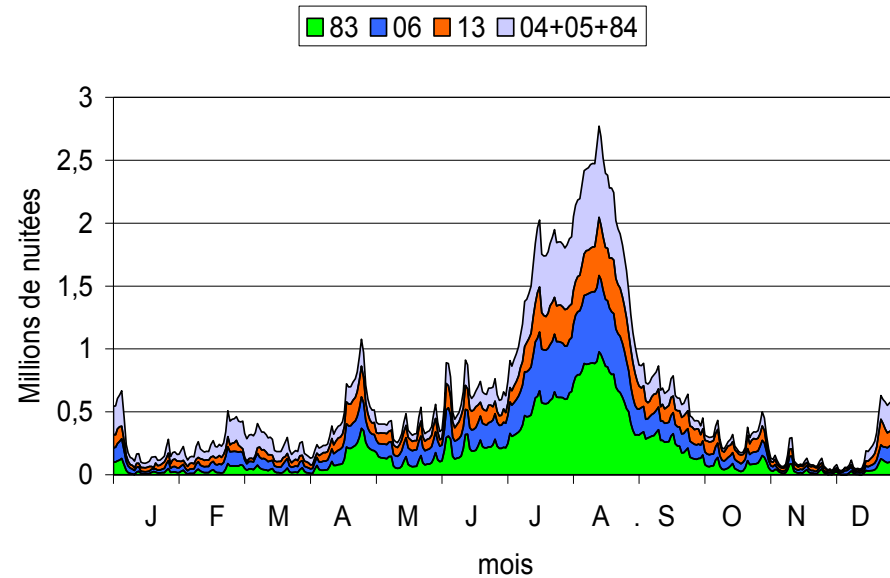


Année 2011				
	6	13	83	06+13+83
population touristique journalière moyenne	150 417	115 504	186 353	452 274
population touristique journalière au pic de fréquentation	606 469	462 529	976 547	2 045 545
population permanente	1 083 044	1 987 228	1 022 106	4 092 378
population permanente présente au pic de fréquentation	852 049	1 563 387	804 108	3 219 545
ratio en moyenne annuelle (touristes / permanents)	0,14	0,06	0,18	0,11
ratio de pointe (touristes / permanents)	0,56	0,23	0,96	0,50
ratio de pointe (touristes / permanents présents)	0,71	0,30	1,21	0,64

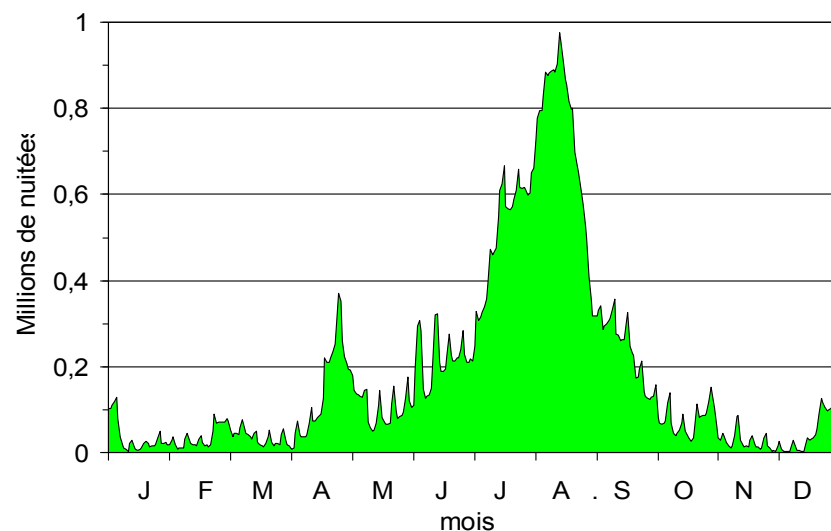
Comparaison de la population permanente et de la population touristique en 2011

Une autre temporalité

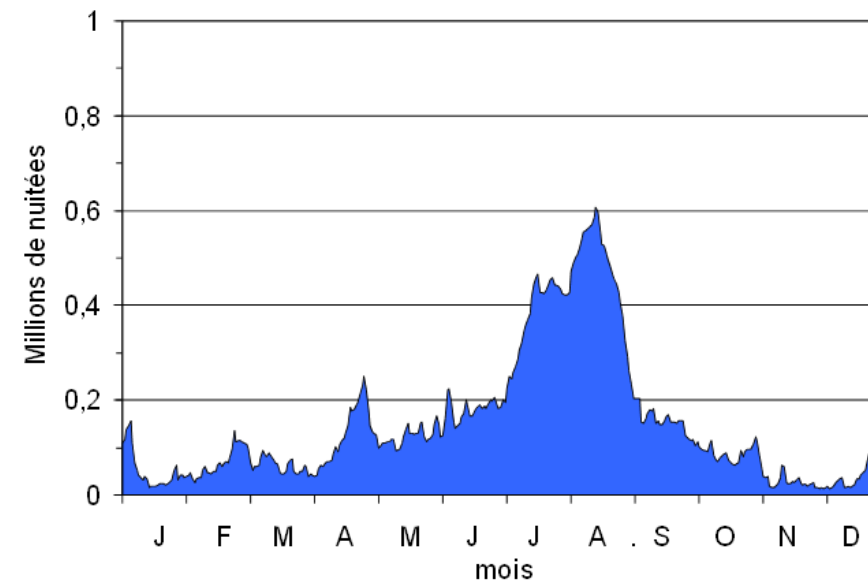
Des profils de fréquentation très différenciés



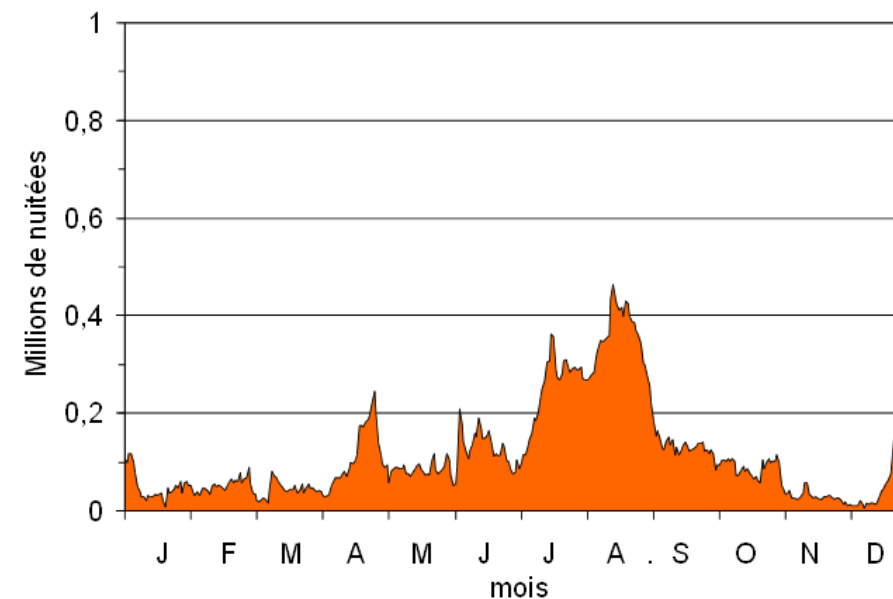
La fréquentation touristique régionale et des départements littoraux en 2011 (en nuitées)



La fréquentation touristique du Var en 2011 (en nuitées)



La fréquentation touristique des Alpes-Maritimes en 2011 (en nuitées)



La fréquentation touristique des Bouches-du-Rhône en 2011 (en nuitées)

Les trois départements côtiers présentent des profils annuels de fréquentation très différenciés. Premier département en volume de nuitées, le Var dessine une courbe encore très saisonnière où le poids de la période estivale reste dominant malgré un élargissement significatif de son avant et arrière saison. Les Alpes-Maritimes présentent un profil bien plus étalé, à la moindre sensibilité à la seule période estivale, tandis que le poids de la « fonction urbaine » permanente s'affiche plus encore dans les Bouches-du-Rhône dans une plus faible amplitude encore des variations saisonnières.

Une pointe de fréquentation estivale stable

Les niveaux de pointe de fréquentation estivale se sont stabilisés au cours des vingt dernières années.

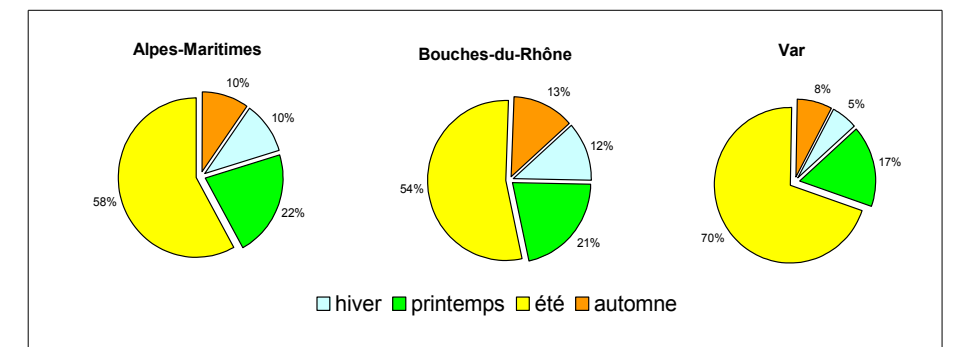
Pour l'ensemble des trois départements côtiers, les plus hauts niveaux de pointe journalière avoisinent les 2,1 millions de touristes dont 1 million pour le Var, 0,6 million pour les Alpes-Maritimes et 0,5 million pour les Bouches-du-Rhône. L'écart entre valeur de pointe et valeur moyenne de fréquentation journalière a tendance à se réduire tout particulièrement pour les Alpes-Maritimes et les Bouches-du-Rhône.

Un poids encore dominant de la période estivale.

La période « mai-octobre » est toujours prépondérante dans la fréquentation des départements littoraux, stable à hauteur de 78 % des nuitées.

La seule période estivale, de juillet à août, en capitalise pas moins de 62%.

Une proportion qui s'infléchit sensiblement sur les vingt dernières années.

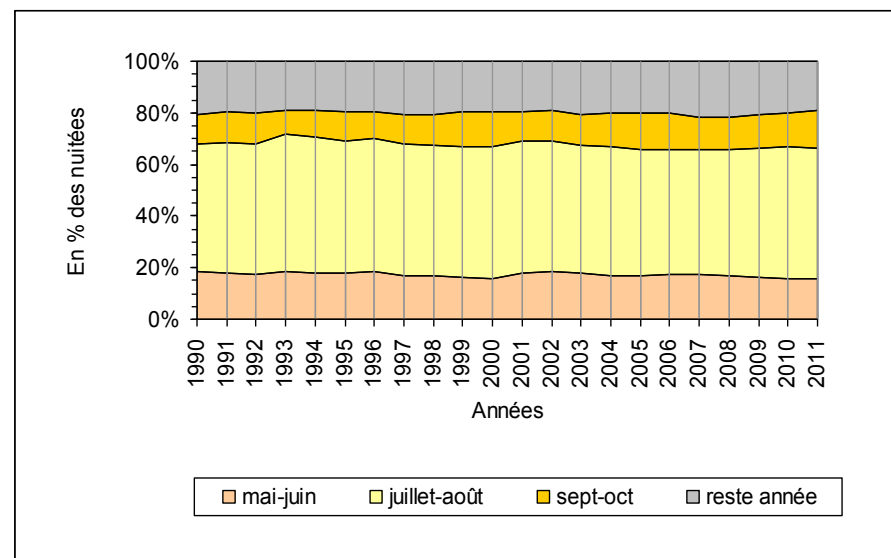


Fréquentation touristique par saison (en % de nuitées) des départements littoraux de Provence Alpes Côte d'Azur

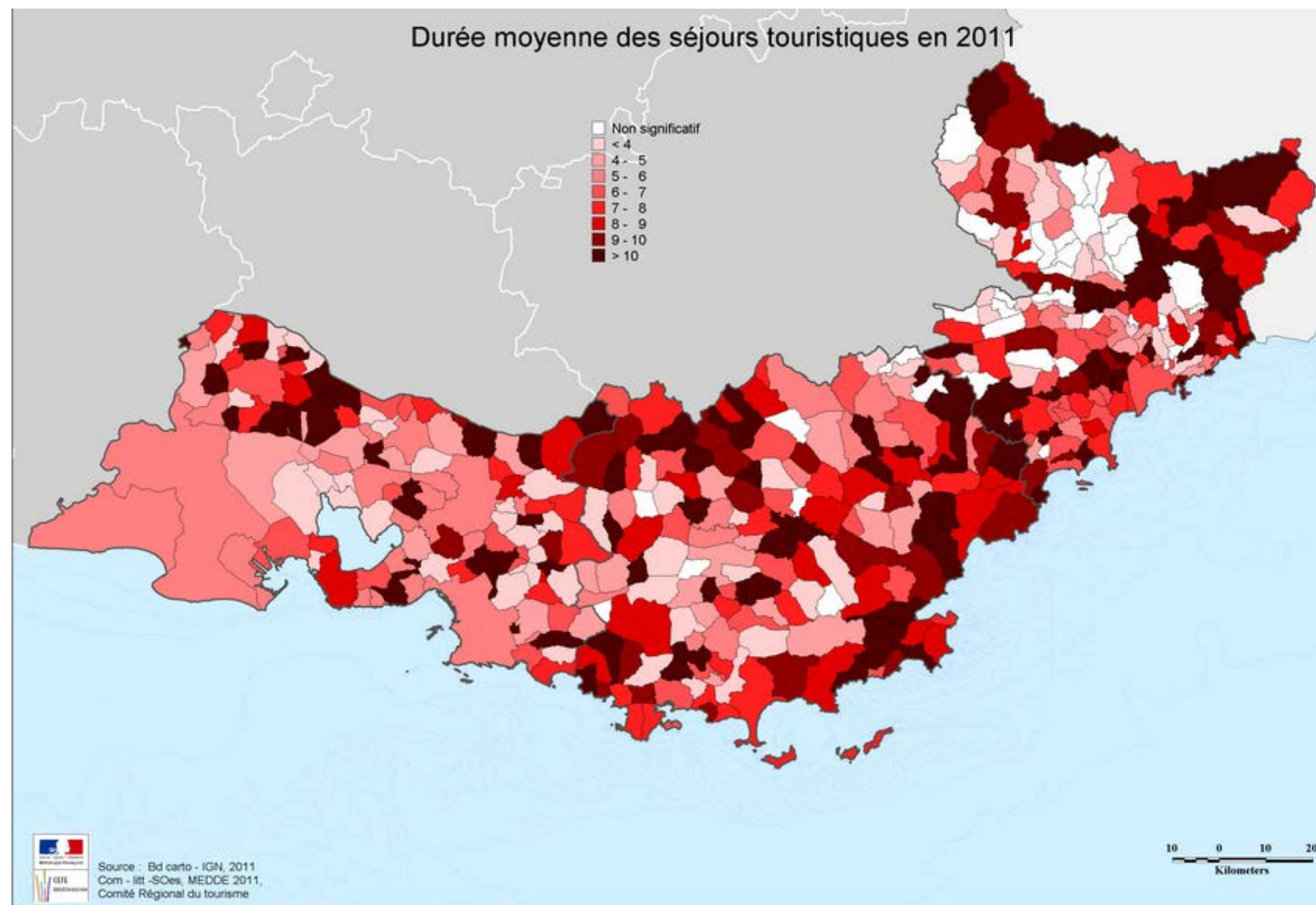
Cette saisonnalité est de facto inégalement présente selon les départements. Très marquée pour le Var, à la forte dimension estivale, elle laisse place à un profil plus équilibré des saisons dans les Alpes-Maritimes et les Bouches-du-Rhône à la morphologie de fréquentation plus étalée.

Sur cette même période, nonobstant les importantes fluctuations annuelles d'ordre conjoncturel, on peut observer :

- ♦ une progression des fréquentations en arrière et avant saison, au sein de la période mai-octobre. Si la saisonnalité reste marquée, la saison estivale n'est plus exclusive notamment pour le département du Var ;
- ♦ une fréquentation de week-end plus soutenue tout au long de l'année et tout particulièrement au printemps ;
- ♦ une prégnance du calendrier scolaire, d'autant plus forte pour les territoires à l'offre centrée sur les loisirs vacances. Les seules périodes de congés scolaires totalisent 56 % des nuitées en 2011 pour 51% en 1997.



Distribution annuelle de la fréquentation touristique des départements littoraux de Provence Alpes Côte d'Azur, 1990-2011 (en % de nuitées)



Une stabilité du volume de nuitées mais une forte progression des séjours

Si le volume de nuitées est globalement stable sur longue période, le nombre de séjours connaît en revanche une progression de 36% sur les vingt dernières années, passant de 18,7 à 25,4 millions.

La durée moyenne des séjours a été réduite de près d'un tiers entre 1991 et 2003, passant de 9,3 à 7 jours pour l'ensemble des trois départements littoraux. Ce recul est de 32% pour le Var, 30 % pour les Alpes-Maritimes, 21 % pour les Bouches-du-Rhône, affectant tout particulièrement les séjours estivaux.

La baisse de cette durée moyenne s'est alimentée du mouvement général de fragmentation des séjours et d'individualisation des pratiques touristiques (au sein d'une même unité de ménage).

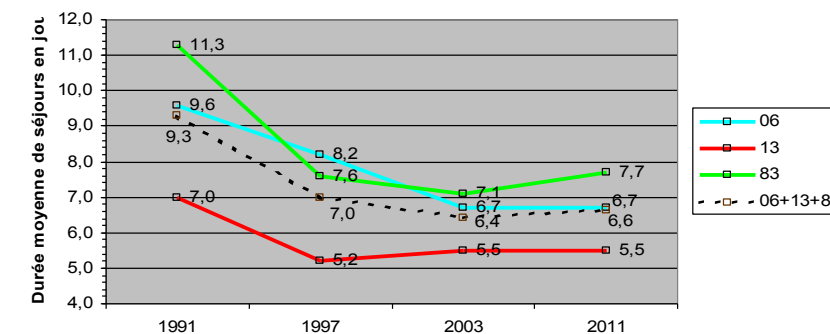
Elle intéresse d'autant plus des départements littoraux qui, forts de leur dynamisme démographique et urbain, enregistrent :

- ♦ une émission croissante de flux de proximité (la région PACA est la principale région émettrice de séjours),
- ♦ une diversification des motifs de séjour et une moindre focalisation sur le seul motif des « loisirs - vacances ».

Depuis 2003, la situation semble stabilisée, le Var enregistrant même une sensible remontée de sa durée moyenne de séjour. Les valeurs moyennes se situent à présent à hauteur respective de 6,7 et 7,7 jours pour les départements des Alpes-Maritimes et du Var, de 5,5 jours pour les Bouches-du-Rhône. En 2011, plus de 34% des séjours ont une durée moyenne inférieure à 4 nuits.

Au total, la distribution des séjours entre départements littoraux s'avère plus équilibrée que celle des nuitées.

En 2011 le Var regroupe 27,8%, des séjours régionaux, les Alpes-Maritimes 27,5%, et les Bouches-du-Rhône, 25,9%.



Durée moyenne des séjours (en jours) des trois départements littoraux de Provence Alpes Côte d'Azur, 1991-2011

Polarisation littorale et destinations urbaines

Une polarisation sur les fronts littoraux

En 2011, les seules communes littorales concentrent 120 des 165 millions de nuitées des départements littoraux. Elles en capitalisent pas moins de 73% des nuitées et 71% des séjours.

Cette concentration est d'autant plus manifeste pour les Alpes-Maritimes (79% des séjours et 78% des nuitées) et le Var (74% des séjours et 78% des nuitées), sensiblement moindre pour les Bouches-du-Rhône (61% des séjours, 60% des nuitées).

Une polarisation qui donne quelques timides signes d'infléchissement depuis 1997 essentiellement dans le département du Var où une commune littorale sur deux voit sa part relative diminuer dans l'ensemble des séjours tandis que la fréquentation progresse en profondeur sur le territoire tant en séjours qu'en nuitées.

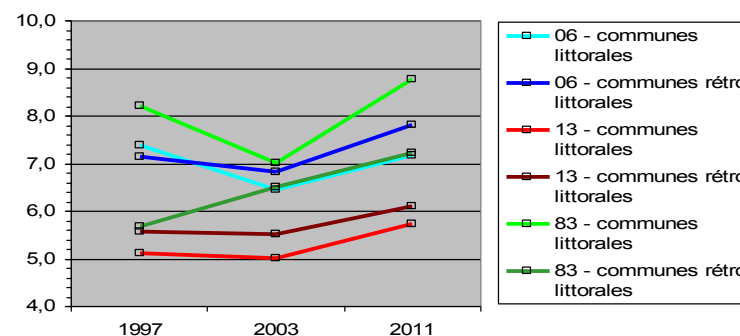
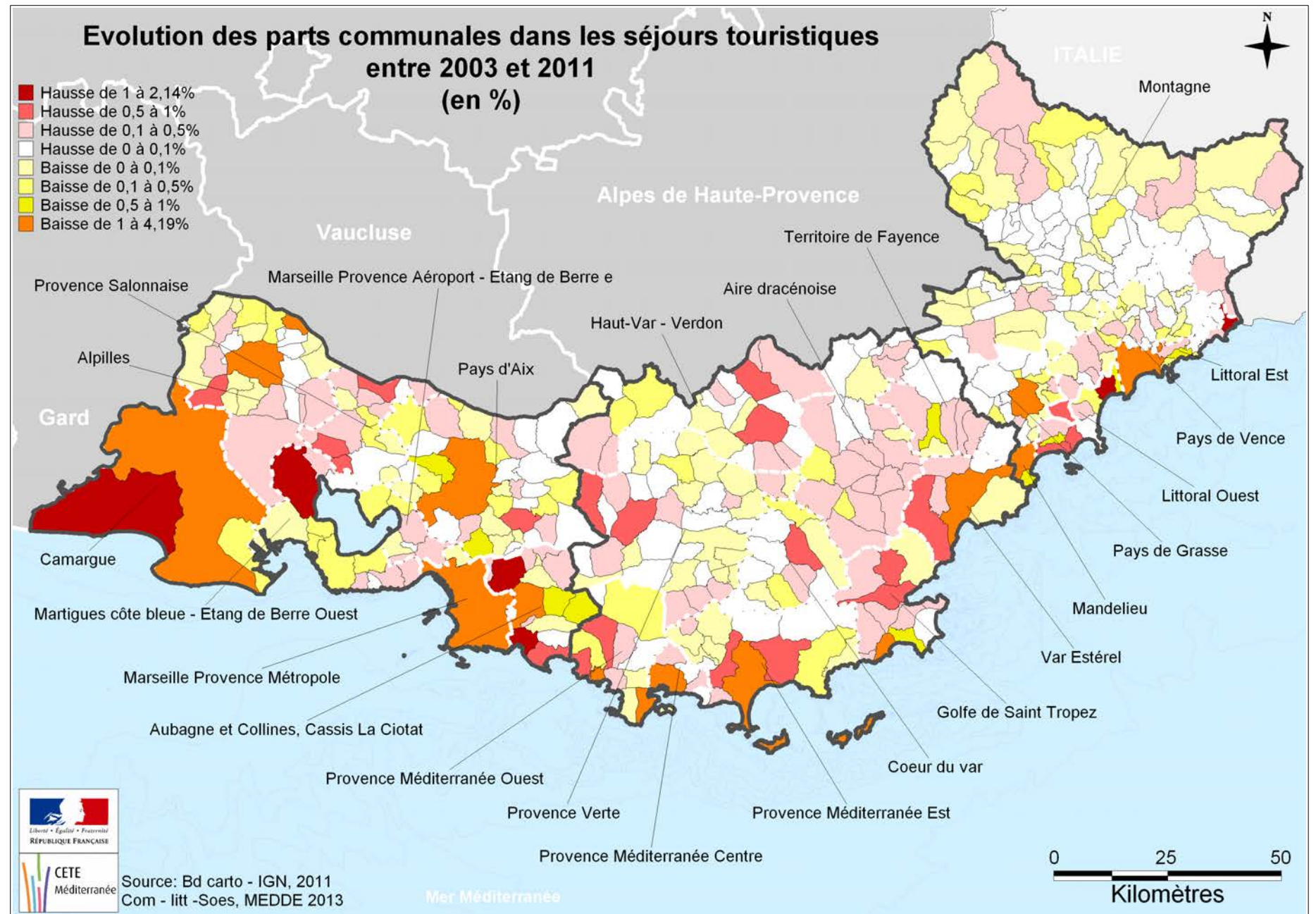
Les Alpes-Maritimes maintiennent à un haut niveau le poids des communes du front littoral, les quelques signes de desserrement ne se faisant jour qu'au droit des communes de l'arrière pays immédiat.

Les Bouches-du-Rhône présentent-elles une légère progression globale mais contrastée du poids des communes littorales, entre recul des cœurs d'agglomération et progression de secteurs côtiers périphériques.

		1997		2003		2011	
		Séjours	Nuitées	Séjours	Nuitées	Séjours	Nuitées
06	communes littorales	80%	81%	80%	79%	79%	78%
	communes rétro-littorales	20%	19%	20%	21%	21%	22%
	toutes communes	100%	100%	100%	100%	100%	100%
13	communes littorales	59%	57%	59%	57%	61%	60%
	communes rétro-littorales	41%	43%	41%	43%	39%	40%
	toutes communes	100%	100%	100%	100%	100%	100%
83	communes littorales	81%	86%	85%	86%	74%	78%
	communes rétro-littorales	19%	14%	15%	14%	26%	22%
	toutes communes	100%	100%	100%	100%	100%	100%
06+13+83	communes littorales	73%	77%	75%	76%	71%	73%
	communes rétro-littorales	27%	23%	25%	24%	29%	27%
	toutes communes	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Durée moyenne de séjours (hors itinérants)
1997, 2003 et 2011

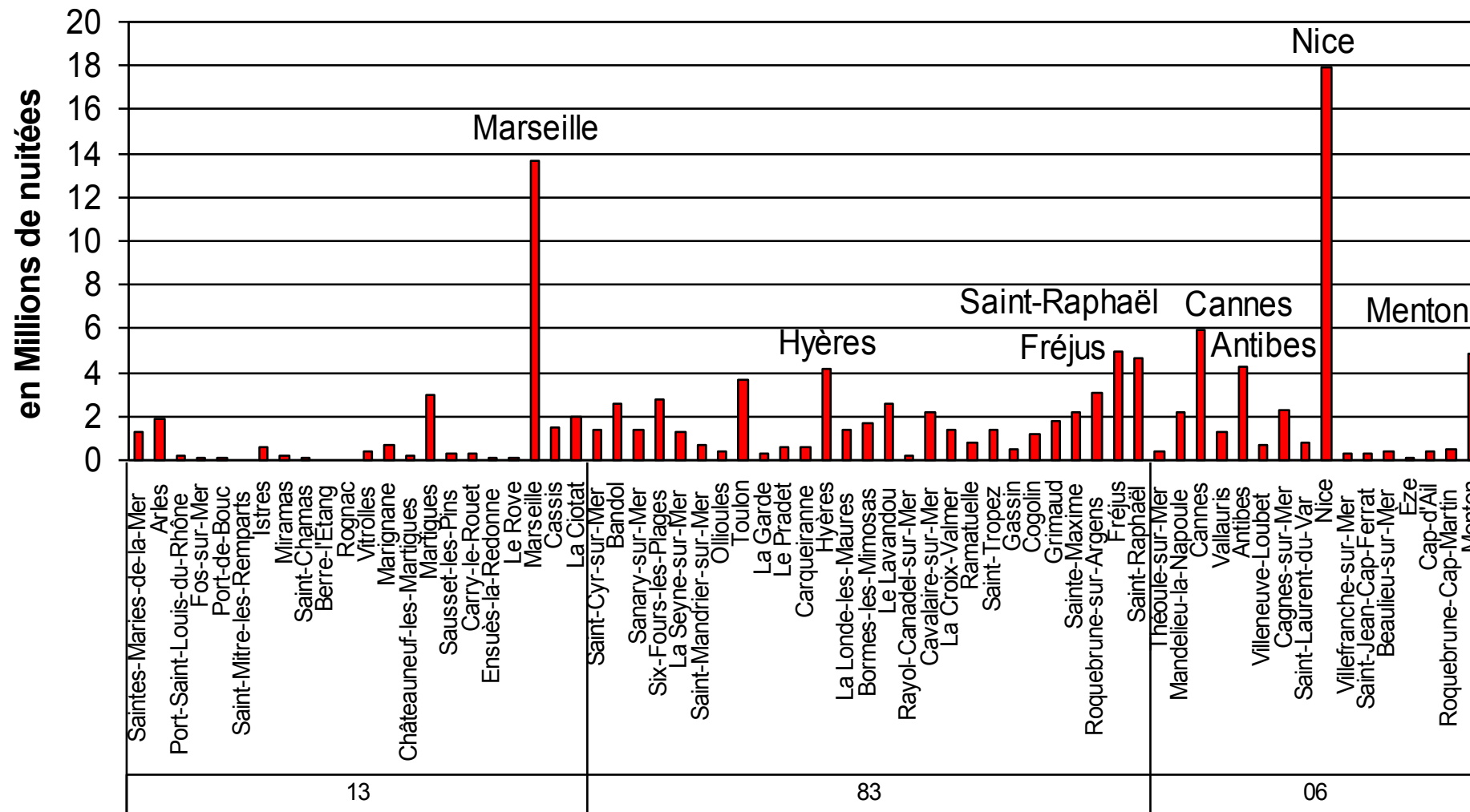
Source : CRT Provence Alpes Côte d'Azur, BET FM, dispositifs enquêtes origine-destination



Seul le Var maintient une durée moyenne de séjour plus importante sur les communes littorales, Alpes-Maritimes et Bouches-du-Rhône affichent des durées moyennes de séjour plus importante sur l'arrière littoral.

Le poids des grandes et petites cités

D'Ouest en Est, la distribution de la fréquentation touristique de 2011, atteste du poids des principales destinations urbaines

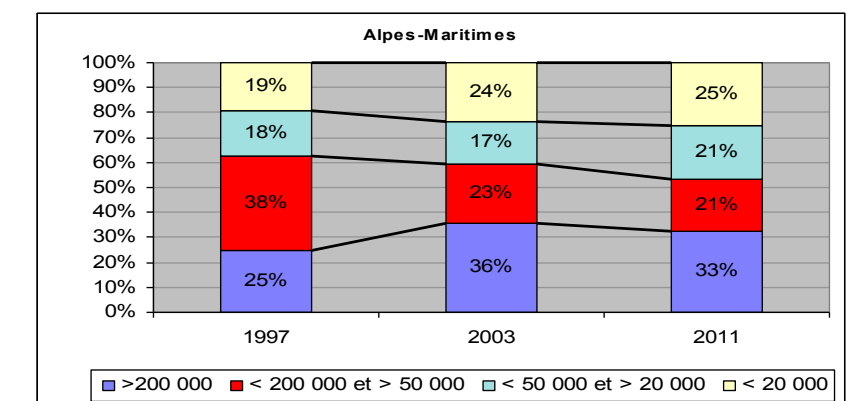
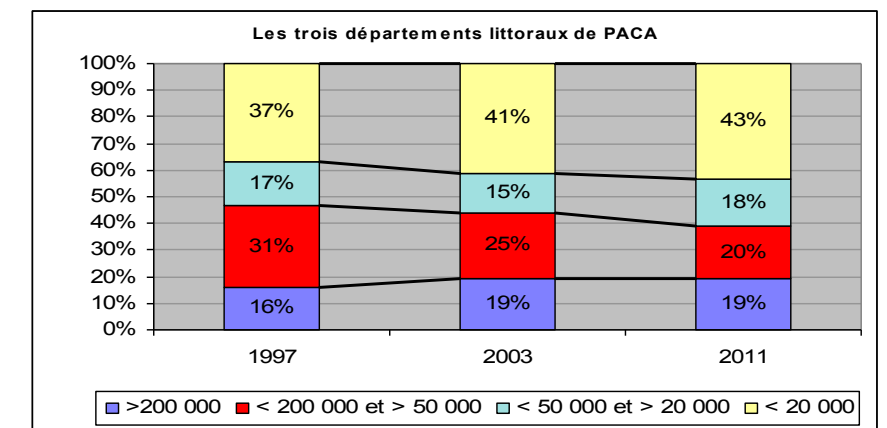


En 2011, à l'échelle des trois départements côtiers, les villes de plus de 20 000 habitants concentrent 57 % des nuitées. Une proportion qui s'avère très contrastée entre les Alpes-Maritimes (74%), les Bouches-du-Rhône (65%) et le Var (36%).

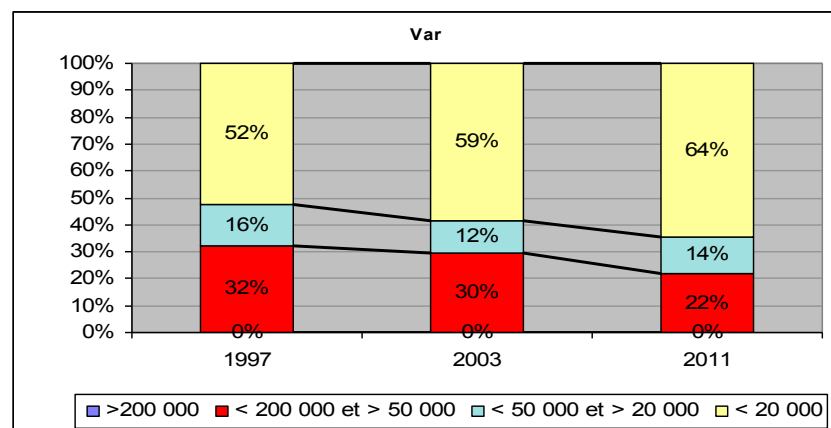
À l'opposé, les communes de moins de 20 000 habitants enregistrent aussi depuis 2007 une nette progression de leur poids relatif et ce, au détriment des communes de 50 000 à 200 000 habitants ; une évolution constatée dans les trois départements concernés.

Les grandes cités maintiennent leur représentation dans les Bouches-du-Rhône et les Alpes-Maritimes.

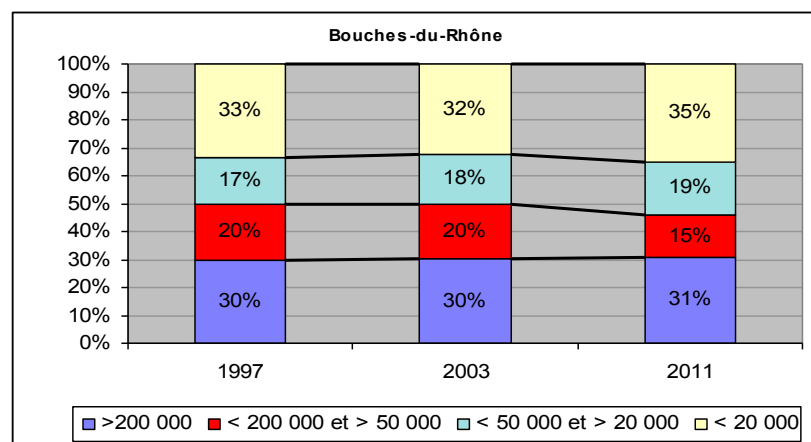
La fréquentation touristique par taille de communes dans les départements littoraux 1997, 2003 et 2011 (en % de nuitées)



Communes entre 50 000 et 200 000 hab dans les Alpes-Maritimes : ANTIBES, CANNES, GRASSE



Communes entre 50 000 et 200 000 hab dans les Bouches-du-Rhône : AIX-EN-PROVENCE, ARLES



Communes entre 50 000 et 200 000 hab dans le Var : FRÉJUS, HYÈRE, LA SEYNE-SUR-MER, TOULON

Le profil des séjournants

Urbain, la quarantaine, venu en groupe de trois personnes ou en famille, en déplacement de loisirs ou de relations familiales, amicales, cadre moyen ou cadre supérieur, il est le touriste moyen de nos espaces littoraux.

La structure sociologique de la fréquentation littorale reflète mais aussi accentue en bien des points les caractères et déséquilibres de la population permanente.

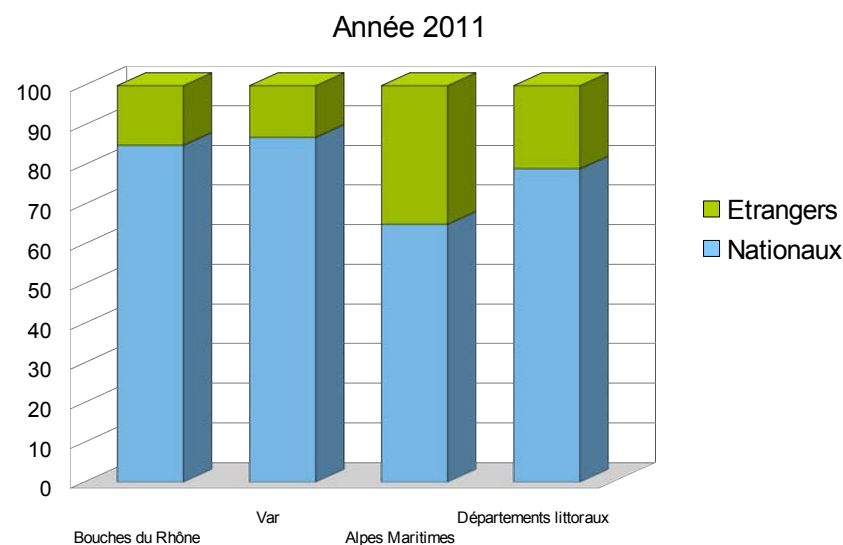
Des touristes « urbains » et en provenance pour une grande part de la région PACA

Huit touristes sur dix sont des nationaux, deux des étrangers.

Les neuf dixièmes sont originaires des principaux espaces urbains de France métropolitaine et plus largement européens.

La part des nationaux est sensiblement plus faible sur les départements côtiers (79% des séjours) que sur l'ensemble régional (81% des séjours). Elle se situe à hauteur de 87% dans le Var, 85% dans les Bouches-du-Rhône et 65% dans les Alpes-Maritimes.

Origine géographique des séjournants (en % de séjours)



La région Provence Alpes Côte d'Azur est, avec 15% des séjours, au troisième rang des régions émettrices après les régions Rhône-Alpes (18%) et Île-de-France (16%) ; un rang confirmé depuis les années 1990. Une représentation qui s'avère particulièrement importante pour le département du Var (17,4% des séjours).

En 2011, les trois départements côtiers captent plus de la moitié des mouvements intra-régionaux¹, avec 22,4% pour le Var, 19% pour les Alpes-Maritimes, 13,9% pour les Bouches-du-Rhône.

Espaces récepteurs, ces territoires sont tout autant émetteurs, générateurs de nuitées et déplacements à la journée. Leur massification en termes de peuplement permanent interagit sur le niveau et les caractéristiques de leur fréquentation touristique. Près de la moitié des séjours intra-régionaux sont émis par le département des Bouches-du-Rhône et le tiers, à hauteur égale, par ceux du Var et des Alpes-Maritimes.

64% des séjours sont le fait d'autres touristes nationaux, au premier rang desquels se situent Rhône-Alpes et l'Île-de-France qui a elles seules en regroupent plus de la moitié. Une distribution relativement constante depuis les années 1980.

21% des séjours sont le fait de touristes étrangers, pour lesquels la diversité d'origine est plus marquée, avec pas moins de 16 nationalités, européennes et non européennes significativement, représentées.

Ils sont 13,4% dans le Var, 14,4% dans les Bouches-du-Rhône, pour 34,5% dans les Alpes-Maritimes.

Les italiens sont au premier rang des nationalités dans les Alpes-Maritimes (6%) et les Bouches-du-Rhône (3%), au second rang dans le Var (1,5%).

Les Pays d'Europe du Nord capitalisent eux 72% des séjours du Var, 74% de ceux des Bouches-du-Rhône et 79% de ceux des Alpes-Maritimes.

Les Alpes-Maritimes se particularisent non seulement par le poids mais aussi par la diversité de ses touristes étrangers dont une part significative est en provenance d'outre-atlantique, d'Asie voire de l'Est de l'Europe.

Les touristes d'Europe du Sud et tout particulièrement les Italiens ont globalement affirmé leur place jusqu'à mi-chemin des années 2000. Ces derniers constituent le principal groupe d'origine étrangère pour les départements des Alpes-Maritimes et des Bouches-du-Rhône.

Un motif loisirs vacances non exclusif mais dominant

En 2011, le seul motif « loisirs vacances » n'est plus responsable que de 61% des séjours, valeur stable depuis 2003 mais en retrait de 20% sur les trois décennies écoulées,

Une valeur qui ne dépasse guère 43% pour les Bouches-du-Rhône pour avoisiner 60% dans les Alpes-Maritimes et 62 % dans le Var.

¹ Les touristes intra-régionaux représentent à cette date 13% des nuitées et 21% des séjours de l'ensemble de la région Provence Alpes Côte d'Azur

Les autres motifs « personnels », c'est à dire liés aux relations de famille, parents, amis et à la santé, notamment, captent pour l'essentiel ce différentiel et enregistrent une nette progression. Ils sont à l'origine de plus de 30 % des séjours en 2011 pour moins de 10% vingt années auparavant et s'étagent à hauteur de 34% dans le Var, 20% dans les Alpes-Maritimes, 44% dans les Bouches-du-Rhône.

En revanche la part des séjours pour motifs « professionnel » demeure relativement stable sur les trois décennies écoulées, se situant autour de 6%. Une proportion qui peut atteindre 14% hors de la période estivale et varier très sensiblement selon les départements côtiers, plus proche de 12 % dans les Bouches-du-Rhône, de 8% dans les Alpes-Maritimes, n'excédant pas 3% dans le Var.

Une prééminence des couches sociales moyennes ou supérieures

Sur l'ensemble de l'année, 51% des touristes en séjour appartiennent à une CSP moyenne ou supérieure. 41% relèvent des seules « professions libérales, cadres » et « professions intermédiaires », « artisans, commerçants, chefs d'entreprise ». 25% des séjours seulement sont le fait d' « employés et ouvriers »

Un déséquilibre d'autant plus marqué chez les touristes étrangers, pour le hors saison et plus globalement pour les espaces littoraux où la sur-représentation de ces couches se double d'une présence plus importante d'inactifs avec 25 % de personnes retraités (20%) ou en scolarité (5%).

Une population touristique vieillissante

Bien que relativement plus jeune sur le littoral urbain, le touriste moyen « vieillit » plus encore que le résident permanent de ces territoires. Son âge moyen passe de 41 à 44 ans entre 2003 et 2011.

En savoir plus

- La région Provence-Alpes-Côte-d'Azur dispose depuis 1985 d'un système propre d'évaluation des flux de fréquentation. Outil partenarial Etat/Région dès l'origine, placé sous l'égide du Comité Régional du Tourisme Provence-Alpes-Côte-d'Azur, ce système d'observation produit un ensemble de données et analyses sur la fréquentation touristique régionale et ses espaces constitutifs. Ce système a prolongé et élargi les dispositifs innovants développés des 1981 sur le département du Var, à l'initiative conjointe de l'Etat (DDE) et du Conseil Général (CDT).

Sources:

- dispositif permanent d'évaluation quantitative développé de 1985 à 2012 sur l'espace régional (depuis 1981 pour le département du Var) ;
- enquêtes régionales « cordon » mises en oeuvre en 1987, 1988, 1991, 1996/1997, 2002/2003 et 2010/2011, sur l'ensemble régional.